

jeudi 13 Juillet 2023 - n°395

**Congrès** - Bilan du Congrès des Villes de France : 6 et 7 juillet 2023 – Le Creusot

**Numérique** - Retour sur la conférence « Transformation digitale et cybersécurité » du Congrès de Villes de France

**Interview de la semaine** - Quatre questions à Benjamin Fremaux, Président du groupe Idex

**Environnement** - Présentation de l'Observatoire des transitions écologique et numérique au Congrès de Villes de France

**Environnement** - Appel à projets pour le réemploi des emballages

**Culture** - Un rapport de l'Assemblée Nationale souhaite l'extension du plan « sécurité cathédrales » aux « anciennes cathédrales »

**Environnement** - Webinaires flash sur le rapport développement durable

**Agenda** - Notez bien !

## CONGRÈS



### Bilan du Congrès des Villes de France : 6 et 7 juillet 2023 – Le Creusot

A l'issue d'un Congrès ayant réuni plus de trois cent décideurs publics, privés, représentants institutionnels, membres du Gouvernement et élus locaux au Creusot (ville dont le Maire est David Marti) les 6 et 7 juillet dernier, Gil Avérous, Président de *Villes de France* ainsi que Jean-François Debat, Président délégué de *Villes de France*, tous deux nouvellement réélus, se félicitent grandement de

la qualité des débats qui s'y sont déroulés et prennent date avec le Gouvernement dès la rentrée sur certains chantiers, tels que l'accompagnement des quartiers prioritaires, la transition énergétique, et la réindustrialisation du territoire.

Ils en ont profité pour saluer la volonté d'écoute du Gouvernement et le souhait de celui-ci de déboucher sur des solutions non précipitées et durables, par exemple vis-à-vis des heurts qui ont traversé pratiquement une grande partie des villes moyennes au début du mois.

A cette occasion, les Maires des *Villes de France* et les Présidents d'intercommunalités, ont rendu publics plusieurs contributions aux débats publics et parlementaires qui vont prochainement se dérouler, il en va ainsi du :

- **Pacte du Creusot des Maires de Villes de France** ([téléchargez le document](#)) qui évoque des pistes pour agir concrètement vers les territoires et leurs habitants en matière de logement, d'éducation ou de sécurité et de prévention. Les Maires en appellent dans ce document – au-delà de la poursuite des actions dans les quartiers défavorisés - à la mobilisation de l'ensemble des politiques de droit commun de l'Etat, que ce soit en matière d'éducation, de prévention, de police ou de Justice. La réponse aux troubles ne peut être que globale, et doit regrouper l'ensemble des politiques mises en œuvre par l'Etat de la prévention à la sanction.

- En matière de transition, pour *Villes de France*, il faut également changer de méthode et faire véritablement confiance aux élus pour mettre en place les politiques publiques destinées à renforcer l'efficacité énergétique et faire face au dérèglement climatique. Ce congrès du Creusot aura été aussi l'occasion pour *Villes de France* de présenter son **Observatoire des transitions écologique et numérique** (cf. infra).

- Enfin, s'agissant de la réindustrialisation et du verdissement de l'activité industrielle, les Maires de *Villes de France* ont rendu public leurs **22 propositions** pour renforcer la présence d'entreprises industrielles de toutes tailles, dans les territoires des villes moyennes, villes accessibles et ayant à la fois du foncier à requalifier et disponible.

## NUMÉRIQUE



### Retour sur la conférence « Transformation digitale et cybersécurité » du Congrès de Villes de France

Le 6 juillet, s'est tenue une table ronde sur la cybersécurité, avec des interventions de maires et d'experts. David Marti, Maire du Creusot, ville accueillant le Congrès, a introduit la séquence en rappelant l'ampleur du sujet et son impact sur les villes moyennes et les industries dans les territoires. Il a évoqué l'intelligence artificielle comme un nouvel outil riche à utiliser et qui

représente également un risque en renforçant les cybermenaces. Denis Thuriot, Maire de Nevers, élu référent de *Villes de France* au numérique, a souligné la nécessité de sensibiliser et d'acculturer, notamment au sein des collectivités. Il a indiqué que dans l'Observatoire des transition numérique et développement durable de Villes de France, plus d'un tiers des collectivités ayant répondu ont été victimes de cyberattaques et a rappelé les enjeux pour les autres acteurs du territoire comme les hôpitaux de proximité. Valentine Altmayer, Commissaire de Police au sein de la Sous-Direction de la lutte contre la cybercriminalité, a précisé que : « *le procédé frauduleux le plus utilisé aujourd'hui globalement sur tous les acteurs y compris les collectivités, c'est celui des rançongiciels. En effet, ces deux dernières années, sur environ 450 attaques de ce type, 30 concernent des collectivités locales. Or cette année, sur les six premiers mois, ce chiffre a déjà été atteint. Le travail d'enquête permet souvent de prévenir des attaques lorsque l'on surveille des acteurs. Depuis septembre 2022, 44 attaques ont ainsi été déjouées dont au moins trois mairies* ». Comme l'a rappelé Stéphane Le Boisselier, Consultant et manager d'équipe chez Orange Cyberdéfense : « *Il faut sensibiliser les élus sur le fait que leurs collectivités doivent se préparer à subir une attaque. Cela passe par la mise en place de différentes mesures permettant de déployer une cellule de crise opérationnelle au moment voulu mais aussi d'assurer la continuité des services publics. Comme pour les exercices d'évacuation en cas d'incendie, il faut aussi s'entraîner avec différents scénarios.* » Philippe Rambal, partner chez One Point, a également présenté les différentes menaces auxquelles sont confrontées les villes moyennes et leurs intercommunalités et les bonnes pratiques pour y faire face.

## INTERVIEW DE LA SEMAINE



### Quatre questions à Benjamin Fremaux, Président du groupe IDEX

#### Que représente pour vous ce partenariat avec Villes de France ?

Les sujets énergétiques sont des enjeux de plus en plus stratégiques pour les collectivités et notamment pour celles que représente Villes de France. Les collectivités dites de taille moyenne représentent près de 50% de la population française. Or, elles sont moins bien dotées que les grandes métropoles pour

gérer le sujet "énergie" et subissent de plein fouet la hausse des prix de l'énergie. Ces collectivités doivent être mieux accompagnées et être le cœur de cible des futures politiques publiques de l'énergie.

Chez IDEX, nous sommes convaincus que les collectivités que représente Villes de France seront au cœur de la transition énergétique du pays. Ce sera notamment le cas avec la possibilité pour elles de recourir à du tiers financement (LOI n° 2023-222 du 30 mars 2023) qui pourra les aider à prendre ce virage de la transition énergétique en massifiant la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Ainsi, IDEX est présent à Soissons, Bischwiller, Annecy, Aix-les-Bains... et nous avons l'ambition de poursuivre notre ancrage auprès des collectivités de taille intermédiaire.

#### Comment voyez-vous l'évolution du marché de l'énergie dans les prochains mois ?

Le marché de l'énergie évolue considérablement avec la prise de conscience du dérèglement climatique causé par l'utilisation des énergies fossiles. Cette tendance s'est encore accélérée avec la crise en Ukraine qui a conduit à une explosion des prix du gaz et de l'électricité. Il y a urgence à agir, à la fois pour lutter contre le changement climatique mais aussi pour assurer notre indépendance énergétique.

Les acteurs et opérateurs du marché de l'énergie doivent davantage proposer de solutions renforçant l'autonomie énergétique des territoires, grâce à l'utilisation de sources d'énergie locales et bas-carbone, comme la géothermie, les déchets, la biomasse ou le solaire.

La très forte volatilité des prix des énergies confirme également l'intérêt de se tourner vers les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) dont le niveau de prix et la stabilité sont des avantages majeurs.

Enfin, les usagers veulent davantage savoir et comprendre comment l'énergie est produite, par qui, avec quelles ressources, voire en devenir eux-mêmes des producteurs d'énergie (avec des solutions comme l'autoconsommation solaire, ou le financement participatif de projets de production locale...)

#### Quels sont les principaux enjeux pour relever les défis de la transition énergétique dans les territoires ?

Les enjeux énergétiques sont étroitement liés à d'autres ambitions pour les collectivités : attractivité du territoire, réindustrialisation, pouvoir d'achat des ménages et compétitivité des entreprises,...

Les territoires doivent se réapproprier le sujet de l'énergie. A ce titre, l'Etat a un rôle majeur. Il doit augmenter les moyens pour aider les industriels et les collectivités à investir. Il doit se donner rapidement les moyens de son ambition via par exemple une augmentation du Fonds Chaleur géré par l'ADEME.

Le projet de loi pour une industrie verte pourrait être un bon levier pour encourager les initiatives locales et aider les petites entreprises industrielles qui font vivre les territoires.

Nous avons également besoin de visibilité concernant les politiques publiques de l'énergie. Sans cela, il sera difficile pour des entreprises de taille intermédiaire comme IDEX de pouvoir anticiper les investissements nécessaires.

Tous ces enjeux appellent désormais une réponse à la fois rapide et structurelle, doublée d'une politique d'investissements forte. La prise de conscience a été lente mais nous arrivons aujourd'hui à un point de bascule.

## Comment Idex entend répondre à ces enjeux ?

En investissant dans les territoires et en développant des infrastructures énergétiques de toutes tailles (réseaux de chaleur et de froid, unités de valorisation des déchets, unités de production d'énergie, installations bâtementaires...), à l'échelle d'un bâtiment, d'un site industriel ou encore d'un quartier.

Nous avons également élargi notre palette de solutions en développant notamment des offres autour du solaire photovoltaïque et des bornes de recharge de véhicule électrique.

Notre force est d'être présent sur toute la chaîne de valeur de l'énergie : de la production à partir de ressources énergétiques à la distribution à travers, par exemple, les réseaux de chaleur et de froid jusqu'à l'optimisation de son usage final au sein des bâtiments. Nous avons donc une maîtrise complète de cette chaîne de valeur. Ce qui nous permet de répondre à l'ensemble des attentes des collectivités.

Notre force c'est également la proximité : présents en métropole et dans les territoires ultra-marins avec 110 agences et un peu plus de 5700 collaborateurs, notre proximité territoriale et notre taille, nous donnent la souplesse nécessaire pour être à l'écoute des besoins des élus. La connaissance des spécificités et des besoins de ces territoires sont clés. Grâce à tous ses atouts, idex a l'ambition d'être l'acteur de référence des infrastructures locales de production d'énergie bas-carbone dans les territoires.

## ENVIRONNEMENT



### Présentation de l'Observatoire des transitions écologique et numérique au Congrès de Villes de France

Jérôme Baloge, Maire de Niort, élu référent à la transition écologique et Denis Thuriot, Maire de Nevers, élu référent au numérique de *Villes de France*, ont présenté l'Observatoire des transitions dans les villes moyennes et leurs intercommunalités à l'occasion du Congrès de l'association au Creusot. Cet observatoire a été réalisé par le cabinet Espelia à la fois sur la base d'analyse de données en opendata ou fournies par les partenaires et à la fois sur la base d'un sondage auprès d'une quarantaine d'adhérents. Il répond à deux objectifs essentiels : mieux connaître les tendances dans les villes moyennes afin de mieux défendre leurs intérêts et permettre à chaque collectivité adhérente de se comparer à d'autres collectivités de même taille et d'approfondir les enjeux de certaines politiques clés pour les transitions écologique et numérique. La séquence de présentation de l'observatoire s'est achevée par une photographie avec les différents partenaires : la Banque des Territoires, Citeo, EDF, Enedis, Engie, GRDF, Orange, SFR, Suez et Veolia.

[Accéder à la synthèse](#)

## ENVIRONNEMENT



### Appel à projets pour le réemploi des emballages

Depuis fin mars, Citeo a lancé un appel à projet doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros pour financer et accompagner le développement du réemploi des emballages. En effet, la loi AGEC et les attentes des citoyens ont accéléré la sortie du tout usage unique vers l'usage multiple via le réemploi. Il s'agit d'une des solutions pour réduire l'impact environnemental des emballages, aux côtés de la réduction et du recyclage. Alors que le réemploi pose de nombreux défis, pour les entreprises et les territoires, l'appel à projet de Citeo a pour but de permettre son développement à grande échelle. Les collectivités locales sont éligibles à l'appel à projet Réemploi lancé par Citeo et peuvent y candidater pour bénéficier d'un accompagnement et de financements en tant que porteur de projets pour les restaurants de leur territoire. Pour être éligible, le projet porté par la collectivité devra viser le réemploi des emballages de la restauration livrée ou à emporter. Une fois sélectionnés, les projets lauréats pourront être financés par Citeo à hauteur de 70% des dépenses éligibles (plafond de 2,5 millions d'euros) mais aussi être accompagnés techniquement par les experts de Citeo.

[Les modalités de financements sont précisées dans la fiche mode d'emploi ici](#)

## CULTURE



### Un rapport de l'Assemblée Nationale souhaite l'extension du plan « sécurité cathédrales » aux « anciennes cathédrales »

L'association *Villes de France* a été sollicitée dans le cadre des travaux de Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée Nationale en mai 2023 au titre de son Réseau des Villes-Cathédrales pour évoquer la sécurité dans les cathédrales de France, à la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris. En effet, le ministère de la culture avait initié en octobre 2020 un plan d'action « *sécurité cathédrales* » destiné aux 87 cathédrales (et deux autres lieux de culte) appartenant à l'État et relevant du ministère de la culture, avec pour objectif premier de renforcer sensiblement la sécurité des sites. En avril 2023, le ministère de la culture a récemment présenté un deuxième volet visant à poursuivre la mise en œuvre des mesures initiales mais aussi à ajouter de nouvelles mesures, y consacrant 12 millions d'euros supplémentaires en 2023. Cependant, le rapport d'information déposé en application de l'article 146 du Règlement par la commission des finances de l'Assemblée Nationale sur le plan d'action « *sécurité cathédrales* » fait état de difficultés à surmonter : moyens des architectes des bâtiments de France (ABF) et des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), uniformisation des formations, et surtout, dans certains sites, l'absence de présence humaine. Par ailleurs, comme le souhaitait le Réseau des Villes-Cathédrales, la question est effectivement posée dans ce rapport de l'extension de ce plan aux « *anciennes cathédrales* » n'appartenant pas à l'État, la nature des bâtiments étant identique. On compte 188 villes dotées d'une cathédrale en France (dont les 87 villes ayant une cathédrale propriété de l'État, classée au titre des monuments historiques).

Le rapport de l'Assemblée nationale propose ainsi d'étendre le plan sécurité cathédrales aux « *anciennes* » cathédrales appartenant aux collectivités territoriales. Pour cela, il conviendrait à l'avenir selon ce rapport de :

- mener avec les collectivités concernées un diagnostic approfondi de l'état sanitaire et de la sécurité des cathédrales leur appartenant ;
- doter les DRAC de moyens humains d'accompagnement technique pour les programmes de travaux et leur échelonnement dans le temps ;
- pérenniser les crédits dédiés depuis 2020 (12 millions d'euros en 2023) et les ouvrir aux cathédrales appartenant aux collectivités territoriales ;
- au sein du programme 175, concernant les crédits dédiés aux monuments historiques, préciser davantage les montants consacrés aux cathédrales. De la même manière, pour les crédits dédiés aux bâtiments hors monuments historiques, préciser les montants consacrés aux cathédrales non classées ;
- favoriser une lecture souple de l'article L. 1110-10 du code général des collectivités territoriales afin que les anciennes cathédrales classées au titre des monuments historiques bénéficient plus fréquemment du taux d'intervention financière maximal.
- et de modifier l'article L. 621-29 du code du patrimoine afin que les anciennes cathédrales inscrites au titre des monuments historiques bénéficient d'un taux d'intervention financière de l'État supérieur à 40 %.

(Crédits photo © Ministère de la Culture)

[Découvrir le rapport dans son intégralité](#)

## ENVIRONNEMENT



### Webinaires flash sur le rapport développement durable

Depuis 2010, les collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, soient 537 territoires, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable (RDD). Élaboré en 2016 avec l'association des Maires de France, Région de France, *Villes de France*, France Urbaine et Intercommunalités de France, un guide « *Éléments méthodologiques pour l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable : des expériences à échanger, à l'usage des collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants* », propose des éléments de méthode et de réponse aux questions les plus fréquemment posées par les collectivités lors de l'élaboration et la rédaction d'un tel rapport. En 2018, une *boîte à outils* a été conçue, avec des collectivités volontaires, pour faciliter la mobilisation de l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) lors de l'élaboration de leur rapport. En 2021, pour identifier les différentes pratiques d'élaboration et d'utilisation du Rapport DD par les collectivités ainsi que les besoins méthodologiques, le CGDD en partenariat avec les associations de collectivités a lancé une enquête : « *Le rapport développement durable des collectivités, outil de pilotage* ».

Les résultats de l'enquête témoignent de l'intérêt des collectivités pour le RDD. Sur la base des besoins exprimés par les collectivités, le ministère et les associations de collectivités partenaires ont conçu un cycle de webinaires thématiques pour partager des pratiques, et des ressources méthodologiques.

Les deux prochains sont :

- Jeudi 14 septembre, 14h - 15h, La place du rapport DD pour une articulation cohérente avec les autres rapports et documents existants
- Témoignage de Grand Poitiers sur la réponse apportée à la commande politique pour l'articulation des documents afin de faire du RDD un document stratégique
- Mardi 26 septembre, 14h - 15h, Comment mobiliser le rapport DD au service de l'exercice budgétaire ?
- Témoignage de Besançon sur le retour d'expérience de l' élu aux finances et au développement durable et de Bordeaux métropole sur l'expérimentation de budget Vert local et son articulation avec le RDD

S'inscrire

## AGENDA



### Notez bien !

**19-20 septembre 2023**

Innopolis Expo  
Paris

**25-27 octobre 2023**

Sommet international de l'Innovation dans les Villes Médiannes (SIIVIM)

Nevers